

La lettre piraillonne

automne 2020



DÉMOCRATIE MUNICIPALE

Réunion publique le 15 novembre

Nous vous invitons le dimanche matin 15 novembre pour vous informer de nos premières actions en ce tout début de mandat et échanger avec vous sur des projets à venir.

Les normes sanitaires en vigueur détermineront les modalités de nos rencontres.

ÉDITO

Un trimestre est passé et voici notre deuxième Lettre piraillonne dans vos boites aux lettres, nous espérons qu'elle vous trouve en bonne santé dans ce contexte sanitaire toujours difficile, où les arrêtés préfectoraux se succèdent pour limiter la circulation du virus.

Dans ces pages nous vous proposons : des informations sur le village, sur le fonctionnement de la nouvelle équipe municipale, des rendezvous proposés par des associations. Vous trouverez également une nouvel encart réservé aux élu.es de Vivre au Village. En effet toutes les voix doivent pouvoir s'exprimer et être entendues. C'est d'ailleurs dans cette volonté de collaboration que vous trouverez dans cette lettre une invitation à nous rencontrer dès la mi-novembre.

Enfin un supplément thématique sous forme de « mini dossier » que nous essaierons de vous proposer régulièrement.

Le premier porte sur la question cruciale de l'eau à Saint-Julien-Molin-Molette.

Nous vous souhaitons bonne lecture.

INFORMATION PRÉFECTORALE : COVID

Les infos actualisées sur le site de la préfecture : www.loire.gouv.fr

Arrêté préfectoral de la Loire :

Ces mesures s'appliquent à partir de samedi 26 septembre et prévoient :

- L'obligation du port du masque aux abords des établissements d'enseignement, (....) pour rappel, le port du masque est également obligatoire dans tout le département sur les marchés, vide-greniers, ainsi que pour tous les rassemblements de plus de dix personnes sur la voie publique.
- Des limitations de jauge pour certains évènements et rassemblements :
- la jauge des fêtes foraines, foires (...) est fixée à 1000 personnes, et la vente de nourriture et de boisson est interdite sur ce type d'évènements (...)
- la jauge pour les rassemblements festifs ou familiaux dans les établissements recevant du public comme les salles des fêtes mais aussi les chapiteaux est abaissée à 30 personnes avec respect d'un protocole sanitaire strict (places assises, distance d'un siège, port du masque).

COMMUNICATIONS MUNICIPALES

Présentation des commissions municipales épisode 2:



Vie économique

Alex Vagnon, tu coordonnes le travail de cette commission. Qu'en est-il exactement?

Avec Christine Robin, Étienne Careil, Nans Perrin et Paul Thiollière nous avons pour mission d'aider les exploitations agricoles, les commerces, les artisan·e·s et les industriels à maintenir leurs activités dans les meilleures conditions.

Par quoi avez-vous commencez?

Dès notre prise de fonction et vis à vis des nouvelles restrictions liées au virus COVID-19, il a été nécessaire d'aménager la place pour le marché afin de maintenir ce service chaque

mardi matin. Désormais, des points infos avec des solutions pour se laver les mains, des entrées/sorties et un sens de circulation seront appliqués jusqu'à la fin de la crise sanitaire.

Dans ce sens, une attention toute particulière a été portée sur l'organisation du traditionnel « Vide Grenier » en concertation avec les pompiers, la gendarmerie et les services techniques. Grace à ces derniers, nous avons pu optimiser le stationnement et la circulation.

Nous vous rappelons au passage, que le port du masque est obligatoire pour ce type de rassemblement.

Et quels sont vos projets pour la suite?

Rester à l'écoute des acteurs et actrices de la vie économique du village.

Pour cela nous avons prévu de les rencontrer individuellement dans les prochains temps.

Nous avons eu rendez-vous avec la carrière Delmonico-Dorel pour une première visite du site et avons eu un premier échange avec Monsieur Dorel. A ce propos, nous maintenons la procédure au Tribunal Administratif engagée par l'ancienne équipe municipale, contre l'arrêté ICPE du 2 janvier dernier. Nous saluons également le PNR du Pilat d'avoir déposé un recours pour la première fois. La justice devra donc traiter les cinq procédures en cours contre le projet d'extension (2 appels contre le PIG et 3 premières instances contre l'ICPE).

Et à plus long terme, comment voyez-vous les choses?

Nous pensons qu'il faut soutenir les petits commerces et les circuits courts,

L'exemple du marché est très parlant. Il nous semble intéressant de réfléchir à son développement à moyen et long terme pour le rendre encore plus attractif.

Notre village possède un potentiel réel, reste à soutenir et cultiver cette dynamique.



Finance

Nans Perrin, tu coordonnes le travail de la commission finances, en quoi cela consiste exactement?

Avec Céline Elie, Christophe Martin, Nadège Rivoire et Paul Thiollière nous avons en charge d'élaborer le budget en fonction des projets à venir. De plus, tout au long de l'année il faut veiller à ce que les dépenses de la commune correspondent globalement au budget prévisionnel.

Du côté de l'équipe municipale quelles sont vos objectifs sur cette question ?

Comme pour le reste nous souhaitons **agir dans la plus grande transparence en informant la population de nos choix** et en prenant en compte les avis extérieurs. Même si la taille de la commune ne nous l'impose pas, nous souhaitons ouvrir au sein du conseil municipal un débat d'orientation budgétaire pour fixer collectivement des priorités d'action.

Aussi nous souhaitons de manière offensive faire un réel travail de recherche de fonds en nous attelant à la recherche de subventions. En effet, globalement, la dotation de l'Etat et les recettes fiscales de la commune couvrent la partie fonctionnement mais ne nous permettront pas d'investir pour valoriser notre village. Il faudrait soit emprunter soit trouver des subventions publiques. C'est pourquoi nous avons décidé de monter au maximum des dossiers de subventions auprès des financeurs potentiels (département, région, UE...). La recherche de subventions est un gros travail, parfois ingrat quand les dossiers sont refusés, mais nous pensons que le potentiel résultat justifie cet effort.

LE CCAS

Le premier conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni le vendredi 11 septembre.

Il est composé de 5 élus (Christine Robin, Alex Vagnon, Patricia Dumas, Estelle Trémoulhéac, Christophe Martin) et de 5 habitants du village (Marie Anne Valllot, Clothilde Bonnet, Sonia Ramos, Pascale Befort, Monique Cellard).

Son but est d'apporter une aide ponctuelle aux personnes en difficulté, de faire le lien avec les structures ou associations existantes.

Le CCAS souhaite aussi créer ou soutenir des actions de solidarité dans le village, pour une entraide, un partage entre tous les habitants.

Permanence en mairie 1er et 3ème mercredi du mois.

ÉCHOS DU VILLAGE

ANIMATION « PORTEUR DE PAROLE »

Dimanche 4 octobre de 9h à 12h au centre du village

En janvier et février, vous avez répondu aux questions :

- Qu'est-ce qui vous rendrait heureuse/heureux en 2020 ?* puis...
- Comment parlez-vous de votre village» ?*
 Mais quelle sera la question d'octobre ?
 Venez le découvrir et échanger avec nous.
 Les porteureuses



* Retrouver les paroles récoltées sur le site de Tu joues ? www.tujoues.fr/vous-lavez-dit/paroles-recoltees

LA RENTRÉE DES CLASSES À SAINT JULIEN :

80 élèves ont fait leur rentrée le mardi 1er sept 2020!

Les enfants sont répartis en 4 classes et accompagnés par une équipe enseignante composée de Mmes Laliche Thivillon et Vial pour la classe de maternelle, Mmes Ferret et Vocanson pour les CP/CE1, Mmes Oriol Louat et Vial pour les CE2/CM1 et Mme Paillet pour les CM2. La direction est toujours assurée par Nelly Vocanson.

Si l'équipe enseignante est plutôt stable, quelques changements auront lieu dans l'équipe des ATSEM.

En effet, Magalie Cancade, ATSEM depuis de nombreuses années au sein de l'école a souhaité partir en formation d'aide-soignante. Nous lui adressons à cette occasion tous nos vœux de réussite.

Mme Soggia Céline, ATSEM assurera ses fonctions à temps plein auprès de l'unique classe de maternelle.

Dans l'équipe communale, en charge de la cantine et de l'accueil périscolaire on retrouve :

Mmes Galdemas Cathy, Mme Sage Marie Ange et Mme Guichebaron Mélanie qui a vu son temps de travail augmenté, l'équipe est également renforcée sur la pause méridienne par Amandine Simonnot.

Pour cette nouvelle année, nous espérons mettre en œuvre plusieurs projets avec les familles et l'équipe éducative.

Notamment, revoir les modalités d'inscription et de paiement pour la cantine et réécrire le projet pédagogique de l'accueil périscolaire.

Bienvenue aux nouvelles familles et belle année scolaire à tous et toutes.



A 18h la cour du « périsco » se vide mais avec Marie Ange on joue jusqu'au bout !

EXPRESSION DE VIVRE AU VILLAGE

Agnès Granjon, Yvan Martin, Paul Thiollière

LE CHIEN,LE PROPRIÉTAIRE, L'ÉLU ET LE RIVERAIN



Ayant obtenu un espace dédié aux élus d'opposition, nous viendrons dans chaque bulletin vous faire part de notre activité au sein du conseil municipal.

Mais avant toute chose, nous voulons en profiter pour vous remercier, vous les électeurs qui nous ont fait confiance lors du scrutin du 15 mars. Mais « alea jacta est », nous ne sommes pas majoritaires dans les urnes; cependant les trois rescapés du naufrage de notre liste n'entendent pas rester inactifs.

Nous comptons bien faire entendre nos points de vue et abreuver de nos conseils les réunions municipales.

Au cours des premiers conseils nous sommes intervenus pour nous étonner de l'indemnisation financière proposée aux conseillers municipaux : près de 260 000€ sur le mandat et dépassant les 70 000 € d'augmentation par rapport à la précédente mandature, fonction réputée bénévole, et avons refusé, contrairement à nos collègues majoritaires, de percevoir cette indemnité. Nous ferons ainsi économiser près de 13 000 € à la commune.

Septembre c'est aussi la rentrée pour la plupart et surtout les enfants. Le parc autour de l'école est malheureusement de plus en plus souvent victime de propriétaires de chiens égoïstes ne nettoyant pas les excréments de leurs animaux.

Pour garantir aux enfants des lieux propres nous proposerons de créer une aire de jeux clôturée inaccessible aux animaux, elle pourrait aussi être à proximité de l'école maternelle et primaire, qui connait une baisse d'effectifs inquiétante, et utilisée pendant la période scolaire pour les récréations et l'initiation sportive.



Image non contractuelle

La propriétaire

Nous avons une adorable chienne et nous aimons l'emmener partout en balade. Malheureusement, cet été, nous avons encore constaté que de plus en plus d'espaces publics (plages, parcs...) lui étaient interdits.. Pourtant, avec des pratiques attentionnées et responsables tous ces espaces peuvent être partagés sans problèmes.

Nous apprécions lorsque des communes ouvrent leurs espaces publics aux chiens.

En retour, nous veillons à :

- toujours avoir un petit sac pour ramasser ses déjections,
- à la tenir en laisse lorsque nous croisons d'autres promeneurs (surtout s'il y a des enfants !) même si notre toutoune est super sympa, toujours prête à donner une léchouille, ce n'est pas forcément du goût de tout le monde

A St Julien-Molin-Molette, nous avons encore la chance de pouvoir fréquenter les espaces publics avec nos chiens. Il y a plusieurs distributeurs de sacs à déjections (parc du Pré Battoir, parc de l'école) dans le village. Alors si votre compagnon s'oublie sur le trottoir, sur le chemin piéton ou dans un parc de la commune...pensez aux autres usagers de ces espaces!

Toute la famille et Belle vous remercient d'avance!

La riveraine

Certains jours le parc de l'école ressemble à un champ de M..., pas un champ de mines non vous l'aurez compris, mais c'est un parcours du combattant d'éviter les crottes.

Je déplore que les maitres ne ramassent pas les excréments alors que des sacs sont mis à disposition. C'est dommage que les familles ne viennent plus se promener dans le parc et encore moins s'assoir dans l'herbe. Les enfants ne prennent plus le risque de marcher ou courir en dehors des sentiers, sous peine de ramener sous leurs chaussures « pas que du bonheur ». Malheureusement, le phénomène ne touche pas que le parc de l'école, mais aussi les places et le chemin piétonnier.

L'élu.e

Certains nous disent : Il faut verbaliser ! Peut-être... Mais par qui ? Quand ? Et comment ?

Avant d'en arriver à l'interdiction des animaux dans certains espaces publics, nous préférons tenter une campagne de communication et de sensibilisation pour améliorer la situation.

Toutoune:

« waf waf », ce qui signifie : « Plus les espaces que je peux visiter sont nombreux et moins le regard des passants est exaspéré, mieux je me porte. »

L'INFO DES ASSOCIATIONS

• SAM 17 OCTOBRE - ADAPEI ARDÈCHE

L'Adapei de l'Ardèche passera vendre des brioches dans notre village au profit des personnes porteuses de handicap. Réservons-leur un bon accueil.

• TU JOUES? www.tujoues.fr

10 Rue neuve / association.tujoues@gmail.com

L'épidémie de la COVID 19 nous a obligés à faire évoluer les activités de l'association. Vous pouvez :

• Emprunter des jeux :

2 jeux par foyer pour 3 semaines - adhésion à prix libre Les mardis et mercredis, de 10h à 12h et de 17h à 19h Le premier dimanche du mois de 10h à 12h

· Jouer au bar de la Clé à Molette

Pour se rencontrer autour de jeux d'adresse et d'ambiance, de réflexion, de hasard ou de bluff!

Les jeudis 8 octobre, 5 nov et 3 déce de 18h à 21h.

N'oubliez pas votre masque pour circuler entre les tables

Jouer en plein air place aux 6 Fontaines
 Les mercredis après-midi de 14h30 à 16h30

(sauf en cas de pluie)

• Suivre l'évolution de nos propositions sur notre site internet.

• LA BOUTIOUE D'ICI OU D'AILLEURS

1 rue du Faubourg

Renseignements / 06 24 90 58 90 ou 04 77 51 51 71

Voici le collectif de créatrices, créateurs du village qui termine cette belle expérience de solidarité de la « Boutique d'Ici ou d'Ailleurs », ouverte pour l'été.

ATELIER COUTURE

2 horaires : MERCREDI 14h-16h30 ou 17h-19h30 Groupe : 4 personnes par cours, Tarif : 20€ à 25€

L'espace va se transformer en atelier de couture pour celles et ceux qui souhaitent s'initier ou se perfectionner avec une couturière de renom, **Caroline Juy** de St Etienne.

C'est au cours des 20 années passées dans les coulisses de la haute couture et de l'opéra de Lyon qu'elle a acquis son expérience professionnelle. Depuis des années elle travaille sur mesure et se spécialise pour les personnes à morphologie particulière ou porteuses de handicap.

• DU VENT DANS LES MOLLETS



17 rue Peyronnet

Pour réviser, entretenir ou réparer son vélo.

Rendez-vous à l'atelier « du vent dans les mollets » Tous les mercredis de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h

Les outils sont disponibles et des bénévoles sont là pour vous donner un coup de main.

FC PIRAILLON

Contact infos : Mathieu JURDYC (Président) : 06-14-52-55-85

Le SCP recrute pour compléter ses équipes.
Plus particulièrement pour les équipes séniors et pour la toute nouvelle section féminine!

Pour rappel voici la liste des catégories :

U6 à U9 (Né entre 2012 et 2015) : U10 à U17 (Né entre 2004 et 2011) : U18 - U19 (Né entre 2002 et 2003) :

Détente : Tout âge. Lundi à 19h à 20h30

Séniors : A partir de 16 ans Mar et ven à 19h30 à 21h Féminines : A partir de 16 ans Lun et jeudi à 19h30 à 21h

• CINEMOLETTE www.cinemolette.com

Salle de la Passerelle

- Ven 9 oct 21h : ROCKS (VO) de Sarah Gavron.
- Sam 17 oct 10h30 : BALADES SOUS LES ÉTOILES, programme de 6 courts-métrages d'animation autour de la nuit. À partir de 5 ans.
- Ven 23 oct 21h: KAJILLIONAIRE (VO) de Miranda July.
- Mar 27 oct 20h30 : UN PAYS QUI SE TIENT SAGE, documentaire français de David Dufresne sur l'usage de la violence par l'Etat. Projection suivie d'un échange en présence du CASSIS, Collectif d'Autodéfense et de Solidarité en Soutien aux Inculpé.e.s Stéphanois.e.s.
- · Les 21 & 22 nov. Week-end spécial

Festival du cinéma solidaire du Pilat, « Transition et solidarité » séances pour petits et grands, ateliers-découverte et découverte d'ateliers...

La suite du programme et davantage d'infos sur

www.cinemolette.com!

